RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3CI - CROSS CULTURAL CONSULTANTS INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 boulevard de Bretagne
16000 ANGOULEME

511 000 739 RCS ANGOULEME

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 21 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-et-un août,

A dix-sept heures,

La Société **EDUCATIUS GROUP AB**, associée unique de la société **3CI - CROSS CULTURAL CONSULTANTS INTERNATIONAL**,

En présence de **Monsieur John CEDERGARDH**, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur John CEDERGARDH de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Björn BENGTSSON
Né [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

Monsieur Björn BENGTSSON accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
Pour la société EDUCATIUS GROUP AB

[redacted]

BJÖRN BENGTSSON